

Commune de PAGNY-SUR-MOSELLE (54)



REVISION DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Avis de la CDPENAF et de la MRAe

Pièce n°15

Dossier Enquête Publique

**Document conforme à la délibération du Conseil Municipal
du 24/03/2025 arrêtant le projet de révision du PLU.**

Le Maire,
René BIANCHINI



**ESpace &
TERRitoires**

études et conseils en urbanisme et aménagement

2, place des Tricoteries
54230 CHALIGNY

Tél : 03 83 50 53 87
Fax : 03 83 50 53 78
Mail : contact@esterr.fr



Direction départementale des territoires

Nancy, le 29/07/2025

Le président de la CDPENAF

à

Mairie de PAGNY-SUR-MOSELLE
1 Rue des Aulnois
54530 PAGNY-SUR-MOSELLE

accueil-mairie@pagnysurmoselle.fr

Service Agriculture Biodiversité Espace Rural

Affaire suivie par : Gaëlle HAUTECOUVERTURE /
Camille BRENNER
tél : 03 83 91 40 34 – service : 03 83 91 40 40
ddt-espace-rural@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Objet : Avis CDPENAF concernant le dossier de révision du PLU de PAGNY-SUR-MOSELLE

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), lors de ses réunions des 3 et 8 juillet 2025, a examiné le dossier de révision du PLU de la commune de PAGNY-SUR-MOSELLE.

Considérant que :

- le PLU présente une zone 1AU de 1 ha, localisée dans la trame urbaine, afin de créer des une centaine de logements en densification,
- le PLU projette l'ouverture à l'urbanisation à plus long terme d'une zone 2AU de 2,89 ha, afin de répondre à la demande en logements,
- une zone 1AUY de 2,29 ha à vocation d'activité économique est localisée sur un délaissé ferroviaire, limitant ainsi la consommation d'espaces naturels et forestiers,

les membres de la commission émettent un avis favorable au projet avec la réserve suivante :

- supprimer la possibilité de construction des abris de chasse sur l'ensemble de la zone Nf, et la limiter à la seule localisation de l'abri existant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le président,
La directrice adjointe,

Signé par Isabelle LOREAUX le
29/07/2025

Signature numérique

Adresse postale :
DDT de Meurthe-et-Moselle
C.O. n°60025 – 54035 NANCY Cedex

Accueil du public :
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
et sur rendez-vous

Localisation du service :
Place des Ducs de Bar à Nancy
Tél : 03.83.91.40.00



Mission régionale d'autorité environnementale

Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier de révision du Plan local d'urbanisme (PLU)
de la commune de Pagny-sur-Moselle (54)**

n° portail pétitionnaire : 003573/A PP

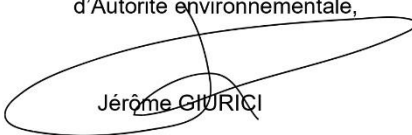
Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Pagny-sur-Moselle, reçu le 04 juin 2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R. 104-25 du code de l'urbanisme.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

Fait à Metz, le 5 septembre 2025

Le Président de la Mission Régionale
d'Autorité environnementale,



Jérôme GURIC